Assurance Pour faire de la marche

Par angesol

Bonjour , Mne, Mr
Quand ont fait adhérente à deux associations qui ont des assurances différentes ,je suis obligée de souscrire aux deux assurances. Pour pratiquer le même sport. Angesol

---
Par ESP

Bonjour et bienvenue
Vous pourriez en être exonéré si vous souscrivez une assurance personnelle, hors association.
Sinon, vous devez accepter chaque assurance, couvrant uniquement les sorties avec l'association.
Mais que disent les conditions générales ?